

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

Concevoir et monter une exposition culturelle

Version au 18/03/2024



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Tout porteur de projet souhaitant mettre en oeuvre une exposition

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place une exposition, son concept
- Gérer toutes les étapes de l'accrochage au démontage
- Maîtriser les relations avec les partenaires artistiques
- Penser une stratégie de communication

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

CONTENU

I : Envisager la conception d'une exposition en tant qu'indépendant.e : étude de cas, témoignages de professionnel.le.s indépendant.e.s

- Élaboration du concept de l'exposition (détermination du sujet, de la scénographie, des publics)
- Recherche de financements et partenariats
- Détermination du lieu de l'exposition
- La sélection des œuvres et les conditions concrètes de leur mise à disposition
- Les aspects logistiques de l'installation d'une exposition
- Le suivi du projet
- La prévention des contentieux et la sécurité
- Communication
- L'évaluation de l'événement

II : Envisager la conception d'une exposition au sein d'une institution : étude de cas, témoignages de professionnel.le.s en institution

- Élaboration du concept de l'exposition (détermination du sujet, de la scénographie, des publics)
- La sélection des œuvres et les conditions concrètes de leur mise à disposition
- Recherche de financements et partenariats
- Les aspects logistiques de l'installation d'une exposition
- L'accueil et le suivi relationnel
- La prévention des contentieux et la sécurité
- Communication
- L'évaluation de l'événement

III : Mise en situation : concevoir un projet d'exposition et une stratégie de communication associée. La proposition doit prendre en compte les enjeux éthiques liés à l'environnement.

Composition des groupes et tirage au sort :

- d'une thématique
- d'un budget



- d'un statut (représentant d'une institution ou indépendant)

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

BARTHELEMY Philippe

Directeur des Études d'ARTES.

Accompagne des structures culturelles dans la mise en place de leur stratégie de recherche de financements (mécénat, subventions nationales et européennes) et dispense son enseignement aux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2003.

Concepteur de manifestations culturelles, ses projets ont été plusieurs fois sélectionnés et soutenus par l'Union Européenne dans le cadre du Programme CULTURE.

Ancien directeur de services culturels de collectivités locales, il a été directeur de plusieurs associations gestionnaires d'équipements culturels.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles méthodologiques consacrés aux financements culturels (dernières publications) :

- CRÉER UN FONDS DE DOTATION : ASPECTS JURIDIQUES, TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELS (décembre 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN : 978-2-8186-1898-1

- MÉCÉNAT CULTUREL, PARRAINAGE ET CROWDFUNDING (3^e édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-0186-0

- FINANCER SON PROJET CULTUREL (5^e édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-35295-484-2

- VALORISER ET ANIMER LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE (novembre 2018). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-1486-0

- Contributions à DIRIGER UN SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, Collection Les Classeurs de la Lettre du Cadre Territorial, Territorial Éditions - ISBN : 978-2-35295-010-3

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les salles de formation sont équipées de bureaux, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE



Effectif limité à 20 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 750 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1095 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 27/03/2024)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

